



Opérateurs Telecom : vente qu'aux nouveaux abonnés

Par **Romain30**, le **19/10/2020 à 19:30**

Bonjour,

je me demandais quel était le cadre légal pour les opérateurs telecom de proposer une nouvelle offre uniquement aux nouveaux abonnés avec un prix bas alors qu'elle est identique aux anciens abonnés hormis bien sûr le prix ?

Par **youris**, le **19/10/2020 à 20:03**

bonjour,

un opérateur, comme tous commerçants, peut faire des offres commerciales à des nouveaux clients, même si les anciens clients paient plus cher pour la même offre.

les conseillers de ces opérateurs vous conseillent de résilier votre contrat et d'en souscrire un nouveau. plus intéressant.

salutations

Par **Visiteur**, le **19/10/2020 à 20:19**

Bonsoir,

Tout à fait, imaginons un vêtement avant et pendant les soldes...

Par **Romain30**, le **20/10/2020 à 08:50**

ok en effet, logique en fait ! Merci !